




Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Extension et réaménagement du Camping de la motte (38 hébergements).

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Camping de la Motte

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

SARL

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

PIVETEAU

Prénom(s)

Régis

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
42.a) Terrains de camping et de caravanage permettant l'accueil de 7 à 200 emplacements de tentes, caravanes, résidences mobiles de loisirs ou d'habi	Le projet porte sur l'extension du camping existant avec la mise en place de 30 nouveaux hébergements ainsi que sur le réaménagement de 8 emplacements existants. IOTA - 2.1.5.0 : Déclaration : Rejet d'eaux pluviales

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le Camping la Motte occupe un emplacement privilégié dans la commune de Vendrennes (85250), s'étalant sur une superficie d'environ 4,2 hectares avec 97 emplacements.

Le projet envisage une extension du camping sur une parcelle adjacente, comprenant l'ajout de 30 nouveaux mobile-homes. Cette extension se déploiera sur une parcelle adjacente, actuellement utilisée comme zone de stockage pour les matériaux du camping, entourée de haies.

Parallèlement, le projet prévoit l'aménagement de 7 parcelles existantes du camping pour accueillir 8 hébergements supplémentaires de type "Lodge", accompagnés de 8 places de parking.

Un troisième volet du projet concerne l'amélioration des installations du camping, avec la création d'un ponton au-dessus de l'étang, d'un belvédère, l'installation d'une scène, d'une fontaine d'accueil, la création d'une nouvelle piscine, la mise en place d'une place couverte en structure légère et la création d'une aire de jeu en revêtement.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de l'extension est de développer un quartier piéton comprenant 30 hébergements avec une aire de loisirs centrale. Les 30 mobile-homes de l'extension sont accompagnés des places de parking associées situées à l'entrée du quartier piéton. Cette extension, située en périphérie immédiate du camping, facilite l'accès aux installations en place et son intégration au site.

En ce qui concerne les revêtements, ils adopteront une teinte beige et seront aussi perméables que possible. Les allées piétonnes seront revêtues de sable beige, tandis que les espaces de stationnement des véhicules seront aménagés avec un revêtement en terre pierre engazonné pour favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement.

Les aménagements internes du camping sont conçus pour accroître l'affluence et rehausser l'attrait global, tout en harmonisant les hébergements avec le paysage grâce à l'utilisation de bardages en bois et à des éléments d'aménagement paysager.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux débuteront dès que les autorisations nécessaires seront accordées, en vue d'une exploitation pour la saison 2024.

Les travaux seront déployés en plusieurs phases :

Phase 1 pour la saison 2024 :

- Mise en place du parking et des réseaux divers pour la viabilisation des emplacements (eau potable, électricité, eaux usées et pluviales), ainsi que la création de la voirie pour l'extension.
- Installation des 11 premiers hébergements de type Mobile-homes.
- Amélioration de l'aire de jeu.
- Création d'une nouvelle piscine. (pc en cour d'instruction : 085 301 23 H0019)
- Installation des 8 lodges avec leurs places de parking dédiées.
- Mise en place de la scène, de la place couverte et d'une fontaine d'accueil.

Phase 2 pour la saison 2025 :

- Installation des 19 hébergements de type Mobile-homes restants.
- Création d'un ponton et d'un sentier autour de l'étang privé.

Les travaux seront exécutés de manière à ne pas causer de perturbations, étant donné que le camping est fermé annuellement d'octobre à mars.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La phase d'exploitation demeure inchangée par rapport à la configuration actuelle, avec un fonctionnement traditionnel du camping ouvert de manière saisonnière, c'est-à-dire d'avril à septembre.

L'accès au camping s'effectue depuis le Nord, via la rue de la motte. L'extension est accessible depuis l'intérieur du camping, avec un espace de stationnement situé à l'entrée du nouveau quartier.

Un passage à l'Est est aménagé comme issue de secours et accès pompier.

Les types d'hébergements comprennent des mobile-homes et des lodges. En cas de fermeture définitive du camping, les mobile-homes seront mis en vente et déplacés vers un autre site. Les voies de circulation sont conçues avec une ampleur suffisante pour permettre le passage d'un semi-remorque afin de déplacer les mobile-homes. Sur place, seules subsisteront les aménagements paysagers et les infrastructures routières, qui pourront également être décapées pour remettre le site à l'état naturel.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis d'aménager : déposé prochainement.
- Certificat d'urbanisme en cours d'instruction.
- Dossier de déclaration loi sur l'eau : instruction en cours par la DDTM85 (Annexe n°8).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie actuelle du camping - nombre d'emplacements	4,2 ha - 97
Superficie de l'extension - nombre d'emplacements	1,1 ha - 30
Superficie réaménagement du camping - nombre d'emplacements	0,5 ha - 8
Superficie totale future - nombre d'emplacements	5,3 ha - 138

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 14 Voie : Rue de la Motte

Lieu-dit :

Localité : Vendrennes

Code postal : 8 5 2 5 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 6 ° 4 9 , 3 1 " N Lat. : 0 1 ° 0 6 , 5 7 " O

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUi du Pays des Herbiers, Zone UT destinée aux hébergements touristiques.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	à 800 m au Nord Ouest de la ZNIEFF de type 1 "Forêt et Etang du parc Soubise" (ID : 520005740) et de la ZNIEFF de type 2 "Forêt et Etang du bas bocage entre Sainte-Florence et Les Herbiers" (ID : 520005739).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	à 100m de l'Aire de protection du Château de Vendrennes (ID : 2302090005).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les inventaires de terrain réalisés le 5 juillet 2023 ont permis de conclure que le terrain n'est pas situé en zone humide (Annexe 8 page 45 à 50).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	à 1 km du bassin hydrographique du Lay.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Extension du réseau d'eau potable sur le site pour alimenter les futurs emplacements aménagés.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Lors des travaux de terrassement, les terres existantes seront réparties. Il n'y aura aucun apport ou évacuation de terres.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le réseau d'eau potable et le réseau d'assainissement de la commune sont en capacités de fournir et de traiter les ressources supplémentaires du projet.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'extension du camping se fait sur une parcelle du camping servant de zone de stockage. La biodiversité se concentre dans les haies autour du site. En aménageant cette zone, les haies seront conservées. Comme le camping est déjà en exploitation l'aménagement interne et l'extension entraineront peu de nuisances supplémentaires.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Risque sismique modéré. Risque moyen de retrait-gonflement des argiles. Commune potentiellement sensible aux remontées de nappes.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Toutes les eaux usées seront rejetées dans le réseau public existant.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'extension engendrera un trafic supplémentaire. Le site du projet d'extension sera pensé en tant que quartier piéton. Une zone de stationnement sera mise en place à l'entrée du quartier. La circulation des engins de chantier peut également créer des nuisances lors des phases de travaux.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet étant sur le terrain de camping déjà exploité les emplacements ne seront pas source de bruit supplémentaire. La circulation des engins de chantier peut également créer des nuisances lors des phases de travaux.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La circulation des engins de chantier peut également créer des vibrations lors des phases de travaux.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site engendrera des émissions lumineuses liées aux résidences. L'éclairage sera réduit au maximum sur les voies de circulation. L'éclairage est adapté aux espèces faunistiques pour limiter la pollution lumineuse et l'impact du projet sur la trame noire.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales seront gérées par rétention en surface de l'étang du camping. Elles sont ensuite rejetées dans le ruisseau en aval.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées seront rejetées dans le réseau public existant.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le rassemblement des déchets de l'extension et des emplacements réaménagés sera assuré au sein de la structure du camping. La collecte des déchets se fera sur le point d'apport volontaire de tri sélectif à l'entrée du camping.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les hébergements font l'objet d'un traitement paysager (bardage effet bois, zones enherbées et haies séparatives avec des essences locales) pour favoriser leur intégration dans l'environnement.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone sert actuellement de zone de stockage par la camping.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Les incidences sur l'environnement sont minimales, aucune zone naturelle d'importance n'est affectée. Le site de l'extension est actuellement dédié au stockage de matériaux et fait l'objet d'une tonte régulière, ce qui en fait un lieu d'intérêt environnemental limité.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet ne génère pas d'impacts négatifs significatifs sur l'environnement, car il est implanté sur des parcelles déjà exploitées ou à proximité immédiate du camping. Son intégration optimale dans le cadre naturel sera assurée par le renforcement de la végétation et l'utilisation de bardages en bois, tout en préservant au maximum la végétation existante.

Pour ce qui est des eaux usées, toutes celles provenant du site de l'extension seront raccordées au réseau existant du camping. Les eaux pluviales supplémentaires résultant de l'imperméabilisation du site seront gérées localement avant d'être dirigées vers le ruisseau en aval.

Pendant la phase de travaux, des mesures rigoureuses seront mises en place pour préserver le site, incluant l'utilisation des voies existantes, l'établissement d'une base de travaux sur des zones durables, la mise en place de balisages, et la sensibilisation des intervenants.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Cette requête d'examen au cas par cas concerne l'installation de 38 hébergements, dont 30 seront nouvellement construits et 8 seront le résultat de réaménagements d'emplacements existants. L'aménagement intérieur englobe également la création d'une scène, d'une fontaine d'accueil, d'une place couverte et d'une zone de jeu.

L'emplacement envisagé pour l'extension est en proximité immédiate du camping et est actuellement utilisé comme lieu de stockage de matériaux, sans présenter d'intérêt particulier, étant une prairie enherbée et une friche. Le projet ne suscite pas d'impacts environnementaux négatifs, et les aménagements prévus seront légers, avec des voies de circulation piétonnes, s'intégrant harmonieusement dans leur environnement.

Ces facteurs conduisent le porteur du projet à estimer que celui-ci pourrait être exempté d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe n°8 : Dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau [AGGRA Concept, Octobre 2023], en cours d'instruction / Partie Zone humide page 45 à 50.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe n°9 : Localisation des sondages pédologiques de l'inventaire zone humide [AGGRA Concept]	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom PIVETEAU

Prénom REGIS

Qualité du signataire GERANT

À VENDRENNES

Fait le 13/11/2023

Signature du (des) demandeur(s)